

DEFENDRE
INFORMER
SOUTENIR
REPRESENTER

AGL

WWW.AGLOUVAIN.BE

PV DU CONSEIL CONTRADICTOIRE DU 30 OCTOBRE 2018

Assemblée Générale des étudiant·e·s de Louvain

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/45.08.88

agl@aglouvain.be ■ www.aglouvain.be

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES PRÉSENT·E·S :

Aharon Limor, Amelinckx Sébastien, Apolito Thomas, Ballou Rebecca, Bels Benjamin, Bomolo Ida, Buetusiwa Kandi Guy-Roger, Chramti Yassine, D'Ydewalle Wallerand, De Munck Anaïs, Dessain Guillaume, Dierckx Santiago, Forget Baptiste, Fraipont Mathilde, Geshef Simon, Guambi Ronald, Haddioui Eléonore, Heinrich-Thuet Nicolas, Karavidas Ilias, Kuetgens Melvyn, Leblanc Victor, Lefèvre Julie, Legast Magali, Legros Baptiste, Lurquin Charles, Luyeye-Bidi Ruth, Maes Henry, Moens Nicolas, Moreau Célestine, Mwiseneza Dieu-Donné, Pire Mehdi, Pletinckx Nathan, Ponce Maria Fernanda, Rixhon Nicolas, Rulmont Laure, Swash Alex, Van Der Noot Julien, Van Hout Florian, Van Overstraeten Julien, Verriest Sarah

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

De Munck Thomas donne procuration à De Munck Anaïs
Delanghe Brieux donne procuration à Apolito Thomas
Derkenne Sarah-Christelle donne procuration à Legast Magali
Filée Cécile donne procuration à Chramti Yassine
Garbar Maricka donne procuration à Buetusiwa Kandi Guy-Roger
Gérard Sophie donne procuration à Amelinckx Sébastien
Godrie Louis donne procuration à Aharon Limor
Gorremans Stanislas donne procuration à Kuetgens Melvyn
Jongen Camille donne procuration à Van Hout Florian
Joseph Alexis donne procuration à Dierckx Santiago
Kathrada Naajiya donne procuration à Karavidas Ilias
Kudas Sébastien donne procuration à Moreau Célestine
Langlois Claire donne procuration à Fraipont Mathilde
Martinez Cifuentes Lorena donne procuration à Forget Baptiste
Musick Thomas donne procuration à Haddioui Eléonore
Quinonero Mathilde donne procuration à Ballou Rebecca
Sundic Anja donne procuration à Legros Baptiste
Tonglet Jonathan donne procuration à Maes Henry
Uaïti Chaïma donne procuration à Luyeye-Bidi Ruth
Van Hoof Antoine donne procuration à Van Overstraeten Julien
Vanclair Catherine donne procuration à Pire Mehdi

AUTRES MEMBRES PRÉSENT·E·S :

Caryn Orane, Maringer Doriane, Van Steenberghe Antoine, Nininahazwe Françoise, Van Hecke Arnaud

ORDRE DU JOUR

Conseil AGL du **mardi 30 octobre 2018**

17h00	ACCUEIL	15'
17h15	Approbation de l'ordre du jour	10'
17h25	Cooptation des conseiller·ère·s	15'
17h40	Proclamation des conseiller·ère·s	5'
17h45	Introduction aux questions de l'affiliation	10'
17h55	Tirage au sort de l'ordre de passage ¹	5'
18h00	Présentation ORC 1	20'
18h20	Questions	40'
19h00	Présentation ORC 2	20'
19h20	Questions	40'
20h00	Présentation ORC 3	20'
20h20	Questions	40'
21h00	Repas	45'
21h45	Débat en huis-clos	50'
22h35	Vote FEF-INDEPENDANCE-UNECOF	15'
22h50	Divers	5'
22h55	Fin	

DÉROULEMENT DU CONSEIL

1. Approbation de l'ordre du jour

Santiago Dierckx regrette qu'aucun document n'ait été envoyé concernant les projets et budgets des ORC.

Célestine Moreau explique que les ORC n'ont pas donné de documents à envoyer aux conseillers, parce qu'ils présenteront directement en séance leurs projets.

Guillaume De Galan: ORC c'est un terme précis, qui recouvre des critères précis, et il n'y en a que deux. L'indépendance n'est pas une ORC.

Célestine Moreau: Avant le tirage au sort, on a 3 options, et l'indépendance en est une, qu'on a appelé "ORC" pour ne pas faire de distinction.

***** L'ODJ est accepté à 1 abstention et 42 voix pour *****

2. Démission

3. Vote des mandats externes

Yassine Chramti: Combien de papiers doit-on avoir?

Célestine Moreau : 4 papiers.

Ilias Karavidas: Ca prend en compte les démissions qu'on vient d'acter?

Célestine Moreau: les papiers prennent en compte les démissions, mais on élit pas tous les postes à pourvoir, on s'occupe des plus urgents seulement

Pour le CASE Central en suppléance, se présentent:

Julien Vandernoot (suppl)

Wallerand d'Ydewalle (suppl)

Buetusiwa Guy-Roger (suppl)

Henry Maes: J'aimerais dire qu'au Case on a 50% des voix étudiantes, c'est donc une instance importante. Ce serait dommage de manquer une occasion de faire porter notre voix.

Mehdi Pire: Est-ce que les gens pourraient présenter leur motivation d'être au CASE?

Julien Vandernoot: Je suis en commission sociale, ça m'intéresse bien, ce sont des questions qui sont remontées à la com soc, donc je suis prêt à être suppléant au CASE.

Wallerand d'Ydewalle: Je suis VP multi-site et je suis super intéressé pour les affaires sociales au CASE central

Guy-Roger Buetusiwa: Je suis de la CGEI à Woluwe, je suis étudiant international, la CGEI a un mandat dans le CASE.

Célestine Moreau: On va procéder au vote.

CASE Central

45 bulletins valides

2 bulletins nuls

Julien Vandernoot: 26 Pour - 7 contre - 12 abstention

Wallerand D'Ydewalle: 22 pour - 6 contre - 17 abstention

Guy-Roger: 34 pour - 2 contre - 9 abstention

==> Julien Vandernoot et Guy Roger sont élus en suppléants

PENTAPARTITE

Melvyn Kuetgens présente Matthieu Bihin: Ancien président de la FEF, il s'intéresse depuis longtemps aux relations liées aux habitants. Il est en philosophie en MASTER 1. Il se présente en suppléant.

Célestine Moreau: On procède au vote.

Pentapartite

47 bulletins valides

Matthieu Bihin: 29 pour - 3 contre - 15 abstention

==> Matthieu Bihin est élu en suppléant

COMELEC:

Santiago Dierckx et Blaise Mottouille se présentent

Célestine Moreau: Il manque 2 effectifs après la démission de Nicolas.

Blaise Mottouille postule pour ce mandat, mais il faut une autre personne qui se présente.

Ilias Karavidas: les membres de la COMELEC sont inéligibles aux élections prochaines.

Arnaud Van Hecke: Et il faut déjà avoir été conseiller au moins une fois

Thomas Musick: quel est l'investissement demandé?

Françoise Nininahazwe: en moyenne une réunion par mois, hors élections.

Santiago Dierckx se présente.

50 bulletins valides

Blaise Mottouille: 49 Pour - 0 Contre - 1 Abstention

Santiago Dierckx: 47 Pour - 0 Contre - 3 abstention

==> Blaise Mottouille et Santiago Dierckx sont élus en effectifs

4. COOPTATIONS

Henry Maes: Je vais présenter les différentes cooptations suite aux récentes démissions:

Alexandre Levtshev qui a participé à la campagne des dernières élections et s'était retiré pour assurer la parité des listes.

Orane Caryn étudiante en FIAL qui s'est récemment investie dans la Com TE. Elle a très envie de s'investir.

David Gueury étudiant en FASB qui trouve dommage que certaines problématiques de la faculté ne remontent pas à l'AGL et il a envie que ces demandes soient écoutées

Doriane Maringer, étudiante en FIAL, aimerait s'engager à l'AGL et dans la représentation étudiante.

Henry Maes: Précision; on les élit en groupe

Antoine Van Steenberghe: J'ai rencontré un problème dans ma faculté, car on a pas reçu de mail. Seulement notre président de BDE a reçu un message de la présidence du conseil lui demandant s'il voulait devenir conseiller. Mais les autres étudiants n'ont pas reçu de mail. Il y a un souci au niveau des procédures de cooptation au niveau de ma fac, ça met en danger la démocratie.

Célestine Moreau: Nicolas Heinrich n'a pas envoyé sa démission officiellement, donc on a pas enclenché la procédure. On a juste contacté des personnes, on considère ceci comme un premier contact, c'est pour ça qu'on a pas de personnes issues de la fac AGRO.

Antoine Van Steenberghe: Il faut une égalité entre tous les conseillers facultaires. Ce n'est pas possible de proposer à certaines personnes et non à d'autres. Pourquoi suis-je conseiller facultaire et je n'ai pas été contacté?

Henry Maes: On ne t'a pas contacté car la procédure n'est pas encore ouverte. On a contacté la présidence du BDE AGRO pour qu'elle nous fournisse des contacts. Donc la procédure n'était même pas enclenchée. Pour la simple et bonne raison que Nicolas Heinrich n'a pas démissionné officiellement.

Antoine Van Steenberghe: Le message qui a été envoyé était "tu veux devenir conseiller AGL", et non pas "peux-tu faire passer le message".

Célestine Moreau: Je reconnais que j'aurais dû proposer à d'autres, mais dans les cas précédents on s'est retrouvés à courir derrière les personnes, surtout que c'était une démission que par lassitude alors qu'on est censé s'engager à long terme.

Antoine Van Steenberghe: On lui a répondu après "t'inquiète pas on a déjà trouvé quelqu'un"

Guillaume De Galan : Je me présente pas comme conseiller. Mais si je le voulais, je pourrais?

Célestine Moreau: Oui.

Yassine Chramti: Vous mettez en péril la légitimité de ce conseil. Mais je trouve ça bien que vous preniez au sérieux l'investissement des BDE. Pour l'avenir, faites attention aux procédures et au fait que vous représentez le Conseil.

Mehdi Pire: ces conseillers sont sur des sièges facultaires ou universitaires.

Henry Maes: Ce sont des sièges qui posaient problème avec la DELGOV, et elle a accordé que ces personnes occupent des sièges facultaires issus d'autres facultés pour contrecarrer le manque de personnes. On sait que c'est un problème, après, les soucis de listing ne sont pas inhérents à ce conseil-ci, ils l'étaient déjà au conseil précédent. On a pas de solution miracle, pour l'instant la Delgov a permis que le conseil existe de cette manière-là.

Mehdi Pire: Ils sont de quels facs?

Ilias Karavidas: Ce point dure assez longtemps, ca serait possible d'avoir pour le prochain conseil une présentation de la représentation du conseil?

Célestine Moreau: Ces votes ne sont pas une remise en cause de la structure qui a été appliquée. On avait des facultés trop peu représentées. La delgov a accepté que des conseillers issus d'autres facultés remplissent ces postes vacants.

Antoine Van Steenberghe: Mais il y a eu un semblant de procédure pour désigner ces personnes.

Henry Maes: les personnes qui sont là occupent des sièges sur-représentés, mais occupent des sièges qui l'étaient déjà.

Célestine Moreau: Doriane a décidé de s'impliquer dans le mouvement étudiant seulement maintenant.

Henry Maes: Quant à FASB, on se retrouve obligé à contacter des étudiants par leur groupe facebook, et pas par les conseillers facultaires car on a pas eu de réponse. Si on fait de la chasse aux conseillers, c'est parce que la déléguée du gouvernement est derrière nous. Sinon, le conseil ne peut pas statuer. Donc l'AGL dépend de notre chasse aux conseillers.

Célestine Moreau: même s'ils sont dans un siège facultaire.

Henry Maes: Après, si tu trouves des conseillers facultaires motivés qui veulent s'impliquer, alors c'est bon, on n'attend que ça.

Célestine Moreau: Il s'avère que l'AGL a déjà eu des problèmes avec la trésorerie y a 2 ans, donc la Delgov vérifie tout, et je pense qu'une contradictoire avec des facultés non-représentées risque d'être vérifiées.

Ilias Karavidas: Il manque des conseillers dans quelle faculté?

Henry Maes: Pour FASB

Célestine Moreau: Pour FIAL on a encore des conseillers.

Ilias Karavidas: Pas pour TECO?

Henry Maes: Non.

Ilias Karavidas: Le nombre de conseillers total ne va pas augmenter ni diminuer?

Mehdi Pire: Sur base de quel critère vous avez décidé? Est-ce dans la liste des personnes non-élues aux élections?

Célestine Moreau: non, il n'y a plus personne sur la liste des candidats.

Anaïs De Munck: Il n'y a pas de procédure claire en cas de cooptation, c'est entre la présidence du conseil et la delgov que ça se passe. S'il n'y a pas de procédure, la delgov approuve ces questions-là et on peut discuter autant qu'on veut mais la présidence du conseil est dans sa compétence d'interpréter des règlements qui sont flous. Vous pouvez proposer une procédure de cooptation et en discuter avec la présidence.

Célestine Moreau: et on est disposés à vous aider à écrire vos notes.

On va procéder au vote des cooptations:

Contre : 0
Abstention : 29
Pour : 20
→ Les conseillers sont proclamés.

5. Introduction aux questions de l'affiliation

Célestine Moreau: Chaque année, on a la FEF qui se propose, et l'UNECOF. La troisième possibilité est l'indépendance, représentée par Hugues Annoye.

Pourquoi s'affilier ou pas? C'est pour faciliter une lutte plus grande, au niveau francophone, ça peut permettre de multiples choses. On va tirer au sort l'ordre de passage de présentation des ORC.

Tirage au sort de l'ordre de passage
Ordre de passage:
UNECOF
FEF
Indépendance

Célestine Moreau: Présente le déroulement: On présente les 3 options possibles, puis vous pourrez poser vos questions. Ces questions seront timées.

6. Présentation UNECOF (voir présentation)

Questions

Magali Legast: Merci pour la présentation. Vous avez cité plein d'exemples sur lesquels vous avez eu gain de cause. Quelle est la part de votre travail et celle avec d'autres acteurs, comme d'autres ORC, associations,...?

Morgane Justens (unecof): on ne travaille pas toutes les thématiques en même temps, mais quand les acteurs nous disent “heureusement que vous êtes là pour avoir fait des choses faisables sur le terrain”, oui on se sent utiles.

Mathilde Fraipont: Une question de compréhension: la première phrase du slide c’est “l’alternative à une à un discours classique d’idéologie” , à quoi ça correspond?

Morgane Justens: C’est l’idée de pourquoi on est là. S’il y a plus qu’une seule ORC, il n’y a plus qu’une seule possibilité. Ca donne différents sons de cloche pour défendre des positions différentes.

Mehdi Pire: Tu as parlé d’une fondation de droit public dans le domaine social pour aider les étudiants. De quoi s’agit-il?

Morgane Justens: On réfléchit aux critères pour aider les étudiants financièrement. Via des événements faits ponctuellement avec d’autres partenaires. Certaines personnalités publiques ont un intérêt pour la fondation, c’est encore aux balbutiements, mais elle sera prête pour l’année académique suivante.

Julien Van der noot: Vous mettez une “alternative au discours classique”: qu’est-ce que ça veut dire?

Morgane Justens: on est plus axé sur une meilleure redistribution du financement, on est pas pour un tout gratuit, on est pour un minerval adapté en fonction des moyens financiers.

Santiago Dierckx: Vous êtes contre l’application du traité de New York, donc pas pour un enseignement accessible à tous. Vous êtes opposé à une vision réellement gratuite de l’enseignement?

Morgane Justens: Dans les faits, l’enseignement secondaire et fondamental n’est pas gratuit. Ce n’est pas parce qu’on ne défend pas le pacte de New York qu’on est contre. Dans les faits, actuellement ce n’est pas possible; on n’a pas le pouvoir pour agir.

Mehdi Pire: Je reviens à ma question précédente, là tu proposes une alternative privée au CPAS et aux bourses, à la place de l’état donc?

Morgane Justens: l’état devrait prendre ça en main mais il se déresponsabilise de ces questions, et dans les faits, les étudiants ne sont pas aidés par les bourses ou le CPAS et ont besoin d’avoir une aide, pour le matériel par exemple.

Henry Maes: Les ORC sont régies par le décret participation, et à l’art. 31 vous devez représenter 15% des étudiants. Où en êtes-vous? Et qu’avez-vous prévu?

Morgane Justens: Au niveau des Hautes Ecoles (ci-après HE), on n’a pas de souci. Au niveau universitaire, dans les faits, on ne représente plus les unifs.

Tous les étudiants qui posent les questions; on ne regarde pas d’où ils viennent forcément. Cette année, on a encore 4 contradictoires à faire, on a mis en place un partenariat avec une université. On a d’ailleurs remodelé la structure. Olivier, le prédécesseur a passé son temps à remettre les choses en ordre. On a des personnes par endroit (Bruxelles, Hainaut, ...) et puis ça remonte au CA, s’il y a un souci, on intervient. Et on est plus en contact avec les étudiants.

Anais De Munck : Justement, ma question va dans le sens d’Henry. Vous n’êtes pas représenté directement dans la chambre universitaire. Comment vous gérez le fait que la Fédé qui n’est pas affiliée à vous, tienne vos positions?

Morgane Justens: La FEDE est toujours indépendante car l'ULiège est indépendante, et ils ont envoyé un courrier, pour pouvoir parler au nom de la FEDE. On a décidé, d'un commun accord, qu'ils aillent en chambre universitaire avec le dossard "unécof".

Anaïs De Munck: Dans le cas où vous avez des oppositions sur certains dossiers, comment vous faites?

Morgane Justens: Actuellement, on a pas de problème universitaire vu qu'on a pas d'unif. Ça n'engendre rien sur les HE, pour les réformes de l'enseignement par ex, ce sont bien les avis des CE qui ont été défendus, vus et revus.

Limor Aharon: Par rapport à la réduction du minerval, votre solution est de faire payer les riches? On peut avoir des précisions?

Morgane Justens: La position de l'Unécof, est de maintenir le gel du minerval, mais un renforcement des services d'aide comme les bourses. On réfléchit à d'autres alternatives pour aider les étudiants en difficultés. C'est déjà le cas pour les crèches, ça se fait en fonction des revenus.

Limor Aharon: Précision: vous ne voulez pas un minerval différent en fonction des personnes?

Morgane Justens: On en a pas encore parlé avec toute l'AG donc je n'ai pas envie de me prononcer.

Eléonore Haddioui: Par rapport à l'enseignement supérieur inclusif. Votre campagne est critiquable car tout est centré sur le statut PEPS HTM, ce qui est central, mais il y a également les questions de sexisme, de racisme. Comment vous allez étendre votre campagne à ces sujets également?

Morgane Justens: On avait proposé que les personnes transsexuelles soient inclus là-dedans, mais on s'est attiré les foudres de pas mal de gens, qui nous reprochaient d'associer les personnes transsexuelles au statut de PEPS et de handicap. Rien de réel n'a été fait. On voudrait revenir là-dedans en COVEDAS, cela nous tient à coeur. Mais la position n'est pas encore validée par l'AG, donc on ne peut pas être fermes là-dessus. On aimerait d'ailleurs que cela soit plus contraignant sur les établissements.

Yassine Chramti: Par rapport à la fondation; est-ce que le but est de créer des événements qui rapporteraient de l'argent aux fins d'aider les étudiants?

Morgane Justens: Oui, il y a un flou, puisque c'est encore un projet en cours de définition. Créer des événements est le moyen pour venir en aide aux étudiants. On est pas là pour chipoter aux comptes, on ne gèrera pas tout cela, on sera juste parmi les membres fondateurs.

Yassine Chramti: Donc l'unécof serait maître de décider des personnes qui pourraient avoir une aide financière ?

Morgane Justens: on ne serait pas maître de cela, on va voir comment définir les critères. On va voir comment c'est gérable, mais ce n'est pas nous qui statueront dessus.

Anaïs De Munck: Est-ce que c'est pas déresponsabiliser l'état face à ses responsabilités ?

Morgane Justens: C'est une remarque émise par des administrateurs, mais on remarque que l'état se bouche les oreilles quant aux questions de précarité étudiante.

Et donc on s'est dit que ça pouvait être un moindre mal de façon temporaire. On ne pourra pas privatiser tout ça vu notre vitesse et notre petit impact.

Anaïs De Munck: est-ce que c'est pas un aveu d'échec par rapport au rôle que vous jouez à l'ARES en disant

“en fait on lâche et on se dirige vers des investisseurs privés”? vous arrêtez de défendre les aides sociales pour tous, mais vous vous limitez à cette fondation qui aura un capital limité, et qui sera maître de décider à qui attribuer les aides. Je me demande s’il ne s’agit pas d’une boîte de Pandore ?

Morgane Justens: J’entends bien, aveu d’échec oui et non, on se sent parfois démuni face au pouvoir, on ne mettra pas nos forces en temps qu’administrateurs là-dedans, on continuera à mettre des forces à l’ARES. Mais on ne va pas arrêter de se battre pour cela à l’ARES. Mais c’est une possibilité qu’on a.

Rodolphe Dulait: avez-vous un avis particulier sur les fusions en cours?

Morgane Justens: notre AG n’est clairement pas en faveur des fusions. Pour saint louis, c’est spécial pour nous de devoir en parler. On s’est opposé à cette fusion car ils ont des facilités par rapport à certaines choses. Ex: session en juin, et en août

Pour l’IHECS-ULB non plus on est pas en faveur de la fusion. Mais on a aussi rencontré des étudiants heureux de la fusion. Le fait que ce soit systémique; on est pas d’accord avec ça.

Julien Scharpé: Grâce à votre petite taille vous gérez mieux l’argent public, mais si vous avez autant de temps pour se consacrer aux CE, lesquels d’entre eux ont vraiment eu un acquis?

Morgane Justens: malheureusement, pour tout service social, le minimum est décréto. Aucun CE ne nous a sollicité pour avoir plus de sous. En revanche, on a pu aider à réinjecter indirectement via le conseil social ces sous. En tant que co organisateurs, le CE a pu reprendre possession d’un financement.

Julien Scharpé: vous avez refinancé le conseil social via le budget qui y était consacré à la base.

Morgane Justens: on a pas de conseil étudiant qui nous a demandé ça. Donc on les soutient dans leurs revendications. Ca dépend du réseau de l’établissement, car il peut être géré par des Pouvoirs Organisateurs, ou d’autres organismes etc. Les étudiants siègent dans les organes décisionnels et peuvent y porter leurs revendications.

Melvyn Kuetgens: concernant les photocopies d’examen, vous avez fait des sondages dans les Conseils étudiants. Pouvez-vous parler de l’aspect institutionnel du travail?

Morgane Justens: On a fait un sondage, et on nous a demandé de fournir une proposition. Ce qui a été fait: on a pris les différents RGEE qui existaient pour les analyser mais c’était un flou artistique. En unif, c’était chaque fois interdit. En HE ça allait encore (en général), et on a regardé avec les profs quelles étaient les pratiques.

Ex: à la HELHA ça se passe très bien, et ils pouvaient demander une copie d’examen.

Les universités par contre avaient l’air plutôt contre. Une fois que le Conseil d’Etat a remis sa décision, ça a été plus vite, et ce qui en est ressorti c’était: Venir à la consultation de la copie et ne pas divulguer.

7. Présentation de la FEF (voir présentation)

Questions

Rodolphe Dulait: Je voulais connaître votre position sur les fusions en cours et à venir dans l’enseignement supérieur.

Maxime Michiels: C’est un dossier qu’on suit depuis longtemps. On est en défaveur de la fusion, car défavorable aux étudiants. Par rapport à la fusion UCL St Louis; la dynamique des années précédentes c’est

que l'AGL a envie de gérer le dossier elle-même donc on s'ingère pas. On reste attentif à ce qu'il se passe au niveau du paysage de l'enseignement supérieur.

Anaïs De Munck: Question d'approfondissement sur la FIE: en quelques mots, les positions de la FEF ont-elles été entendues, ce qu'il en est...

Maxime Michiels: J'ai eu l'occasion de m'occuper de ce dossier. Le texte subit le climat, car Lutgens a débranché la prise. Cela a compliqué l'avis du gouvernement à ce moment-là, donc le texte de première lecture (celle où on a été consultés), est différent de la 2ème et 3ème lecture. On a pas pu donner nos positions pour ces dernières. On va demander une audition parlementaire. Sur le fond dans le texte, il y a une série de mécanismes dans cette réforme.

L'allongement des études (de 4 à 5 ans), il y a une augmentation de la formation et 60 crédits ajoutés aux étudiants HE

La FEF est contre l'allongement des études car ça élitise les études pour des raisons culturelles. Et ça a un coût, donc faut pouvoir les suivre sur du long terme.

Un bon exemple est la réforme des infirmier-e-s, qui a allongé d'un an le cursus, et qui a comme effet qu'il n'y a plus aucun élève de professionnel dans le cursus.

Les études d'enseignement en HE sont très chargées. Plus ou moins 36 ou 40h par semaine. Si on allonge ces études pour répartir le travail, pourquoi pas. Mais là, on augmente aussi le nombre d'heures.

La codiplomation entre unif-ESA ou HE-ESA, l'ucl va co-diplomer avec les étudiants de la ENCBW, ou avec les étudiants de HEBB, ou de HELHa. Tout ça va poser des problèmes car si on a 30 crédits sur les 180 organisés à l'ucl ou inversement, ça va poser un problème de mobilité. Il est marqué dans le texte que les conventions de co-diplomation doivent réfléchir à comment les étudiants pourront se déplacer sans occasionner des coûts supplémentaires.

Art. 27: test de maîtrise de la langue française - volonté de mettre un examen d'entrée et un test d'orientation non-contraignant à l'entrée du bac. On va transmettre une information aux étudiants: "vous êtes nuls en français, et après bonne chance pour la suite de vos études". C'est intéressant de voir comment atteindre ces objectifs, au lieu de juste constater le niveau faible ou non, et décourager les étudiants.

Dans la 2ème lecture, ce test d'orientation est devenu contraignant car on a ajouté 5 crédits en plus. En quoi augmenter le Programme Annuel d'Etude à 65 va l'aider à réussir ? On a atténué ce mécanisme. Du coup l'étudiant aura 2 sessions (septembre et janvier). S'il réussit ok. Sinon, on allège son programme de 5 crédits en janvier. Et il sera diplômé de 185 au lieu de 180 à la fin de son bac. Et il ne sera plus bloqué à mi-parcours.

Mehdi Pire: Aujourd'hui, dans beaucoup de situations, les étudiants sont proches des limites de bourses et sont refusés. Une idée qui a déjà été développée est celle du lissage du seuil pour obtenir des bourses plus progressives.

Manon Sperati: Ca existe déjà car le montant de la bourse alloué dépend de ta situation. Le plancher et le plafond vont dire si tu y as droit ou non, mais il y a déjà une proportionnalité en fonction de ta situation.

Mehdi Pire: Pour les étudiants tout près d'avoir une bourse, il faudrait qu'ils puissent avoir une bourse moindre, mais une bourse quand même.

Rodolphe Dulait: Certains ont été tentés de dire que la FEF était d'une certaine idéologie assez marquée, plutôt d'extrême gauche. Comment avez-vous fait face à ça?

Maxime Michiels: Laquelle? J'ai peur de faire références à de mauvaises critiques

Rodolphe Dulait: Plutôt à l'extrême gauche, avec des méthodes plutôt extrêmes.

Joachim Wathelet: Les positions sont votée au sein d'un conseil fédéral. Si on est marqués d'une idéologie particulière, c'est aux 75 étudiants du Conseil fédéral à le dire.

Maxime Michiels: LA FEF n'est pas un bloc, c'est une fédération avec plusieurs avis, et c'est comme ça que le pluralisme existe, et il y a pu avoir des dérives, mais si la question est de savoir si on a une idéologie précise qui nous fait marcher à la baguette, la question est non. Et Joachim y a répondu.

Anaïs De Munck: Question d'intérêt général: Pouvez-vous expliquer comment vous menez les dossiers, comment vous mettez des points à l'agenda public, tout ça...

Manon Sperati: Souvent, ça vient du bas, c'est du CF dont viennent les impulsions et constituent des intérêts autour d'une thématique. Ensuite, on a 2 responsables dossiers à la FEF qui suivent les travaux de GT de très près. Une fois que le travail a été fait du côté des GT, il est collectivisé au sein de l'exécutif pour apporter un côté plus politique. Ex: les copies d'examen - il y a un GT constitué au sein de la fef, et des responsables du comex ont travaillé dessus. Puis on a poussé au niveau du gouvernement pour qu'un GT soit créé avec des représentants des HE, HESA, syndicats, ARES etc. On a pu apporter nos revendications et ressortir avec un accord.

Joachim Wathelet: La stratégie politique dépend de chaque dossier. Parfois la négociation est bloquée donc il faut faire intervenir des acteurs: presse, rencontrer des acteurs, ou mobilisation. Il faut considérer la mobilisation comme un moyen d'appuyer la négociation dans les instances.

******* Pause repas *******

8. Présentation de l'indépendance

Hugues Annoye (voir présentation)

Questions

Anaïs De Munck: je vois que tu as beaucoup parlé de la présence médiatique de la TACC, et de l'économie financière? Y a-t-il eu des victoires, et pas juste une présence médiatique?

Hugues Annoye: La TACC a fait un truc important: elle a été fortement écoutée car la FEF a suivi la TACC. Donc ça a été une bonne occasion de se faire entendre. Les combats commencés lors de la TAC, ont pu être prolongés une fois les CE revenus dans la FEF.

Anaïs De Munck: Mais le but de la TACC, c'était de changer la ligne d'une FEF avec laquelle elle n'était pas d'accord, mais pas être pour l'indépendance pour ce qu'elle est vraiment.

Hugues Annoye: Oui, tout à fait, mais on n'en est pas sûr non plus que si la FEF n'avait pas bougé ses lignes, la TACC n'aurait pas poursuivi, et éventuellement ne serait devenue elle-même une nouvelle ORC?

Melvyn Kuetgens: Est-ce que les deux ORC ne souhaiteraient pas se confronter lors de questions communes?

Hugues Annoye: Je pense qu'ils sont demandeurs.

Célestine Moreau: 20 min de questions max.

POUR: 18

CONTRE: 19

ABSTENTIONS: 16

Débat en huis-clos

Vote

UNECOF: 3

INDEPENDANCE: 3

FEF: 50

FIN